

L'INF eau

La feuille d'information sur l'eau potable

2015



SAEP de la Région de PADIRAC

Extrait du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairie.

TERRITOIRE

3 500 habitants

Le service d'eau potable du Saep de la Région de Padirac regroupe les communes de : Carennac, Gintrac, Loubressac, Mayrinhac-Lentour, Miers, Padirac, Rignac et Thegra.

La population desservie est d'environ 3 500 **habitants**.



12 communes desservies

EXPLOITATION

par la société SAUR
En affermage

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à **2 178 abonnés** (+1,35 % par rapport à 2014).



PRODUCTION

4 ressources

- Des ressources propres au syndicat :
3 Puits simple ont fourni 318 311 m³ d'eau traitée.

- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 167 231 m³ :

- Le syndicat du Limargue a fourni 167 231 m³.



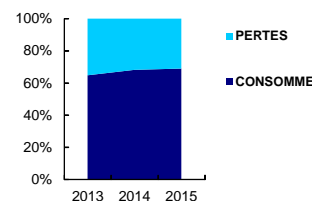
DISTRIBUTION

Un réseau de 206 km
313 506 m³ consommés

En 2015 les abonnés domestiques ont consommé 313 506 m³ (+14,37 % par rapport à 2014) soit en moyenne **245 litres par habitant et par jour**. Par ailleurs, un volume total de 9 992 m³ a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 68,9 %** en 2015 (il était de 68,2 % en 2014).

Le taux de renouvellement du réseau est de 1,1 %.



Rendement du réseau

QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité.

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.



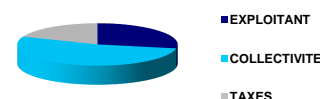
PRIX

316,16 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 316,16 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2016, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,63 €/m³, **en baisse de 0,09 % par rapport à 2015**.

Sur ce montant, 28 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 53 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 19 %.



Répartition des montants collectés